

SYSTEME EDUCATIF ET PERFORMANCE ECONOMIQUE : LE CAS DE L'ALGERIE.

Hocine HAMDANI¹

Résumé :

En ce début du XXI^e siècle, l'éducation n'est plus uniquement un enjeu social et sociétal. Elle est désormais un enjeu stratégique, vecteur d'influence dans le monde. Tremplin pour l'innovation, les systèmes éducatifs sont devenus un terrain sur lequel s'exprime une compétitivité internationale sans précédent à la suite du triomphe du modèle libérale.

Dans ce contexte, l'Algérie a réalisé un progrès considérable en matière de démocratisation de l'accès à l'instruction publique. Les énormes investissements dans le secteur depuis l'indépendance du pays en 1962, ont permis une augmentation fulgurante des effectifs. Ces derniers sont passés respectivement de 0,83 million de 1962-63 à 8 millions d'élèves pour le système scolaire et de 2725 à 1,3 millions étudiants pour l'année 2011-2012.

Mais cette politique de l'éducation pour tous a-t-elle eu l'impact souhaité sur le plan du développement économique du pays ? A-t-elle permis d'éliminer les séquelles du sous-développement hérité de la colonisation ? Une des revendications historiques du peuple algérien pour laquelle des milliers de personnes se sont sacrifiés.

C'est sur la base de ces questions qu'a été structuré et articulé cet article portant sur les retombées du système éducatif sur le plan économique.

¹ Enseignant-chercheur. Maître de conférences A. ENSSEA. Pôle universitaire de Koléa.

Mots clés : système éducatif, performance, innovation, compétitivité, mondialisation.

Introduction

L'indicateur de qualité d'un système éducatif est reflété généralement par les performances économiques. L'Algérie a consacré un effort considérable en matière éducative depuis son indépendance à ce jour, mais les résultats sont restés largement en dessous des objectifs fixés en vue de l'éradication du sous-développement hérité de la colonisation. Est-ce les choix de modèles de développement et leur corollaire le système d'enseignement ou autres qui sont à l'origine d'une telle situation ?

I- Le système éducatif comme levier de combat du sous-développement

La réflexion sur les origines du sous-développement et des obstacles au développement n'est jamais neutre car elle est le fait d'économistes engagés et mobilise de multiples intérêts. L'idéologie inspire les théories explicatives du sous-développement et les stratégies dont certaines ont fait reculer le sous-développement alors que d'autres l'ont aggravé.

I-1. Croissance et développement : deux notions distinctes.

La croissance est simplement une augmentation durable de la richesse produite accompagnée de transformations structurelles de la société et du système productif, dont le système éducatif constitue la cheville ouvrière du capital humain.

Pour François Perroux, le développement se définit comme « étant la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître son produit réel global cumulative et durable » (l'économie du XX^e siècle, PUF, 1969). C'est -à-dire

l'aptitude d'une société à accroître son bien être matériel et immatériel et à le partager entre le plus grand nombre.

Ces définitions donnent explicitement à l'homme (le capital humain) la première place et présente le développement comme préalable à la croissance et non l'inverse.

I-2. Les explications des origines du sous-développement

Les différentes analyses du sous-développement et des obstacles au développement inspirent des stratégies de développement antinomiques sur la base de l'origine des causes.

a) Les origines exogènes

L'analyse limitée aux causes exogènes du sous-développement inspire des stratégies de croissance autocentrée : Le sous-développement serait le résultat de l'échange inégal entre le Nord (centre) et le Sud (les pays du Tiers Monde : la périphérie). Pour éviter le pillage des ressources par le système colonial et néocolonial, la solution réside dans la rupture des pays pauvres du Sud avec les pays capitalistes du Nord en suivant une stratégie d'industrialisation par les industries industrialisantes (comme celle de l'URSS sous le régime stalinien). C'est la voie de développement choisie par l'Algérie (1967- 1979), sous la houlette des stratèges économistes G. D. de BERNIS et Samir AMINE.

Pour l'école de la dépendance, les relations asymétriques établies par le Nord introduisent désarticulations et dualisme économiques et sociaux, causes du sous-développement et obstacles actuels au changement. Les termes de l'échange doivent être améliorés par une stratégie d'industrialisation par substitution des importations. En bref, les facteurs exogènes qui sont à l'origine du sous-développement et appellent à un changement dans les relations économiques internationales.

b) Les causes endogènes

Les théories expliquant le sous-développement par les facteurs endogènes préconisent une stratégie de croissance extravertie qui lève les obstacles actuels en transposant au Sud le modèle du Nord. Cette explication procède du déterminisme qui incrimine les conditions naturelles, les prédispositions génétiques et la culture traditionnelle (la Banque Mondiale a établi un indicateur sexo-spécifique du développement humain, l'ISDH, qui reflète l'inégalité des situations entre les pays développés et les autres). Ces théories intègrent la théorie du cercle vicieux de la pauvreté, qui amène à consommer les richesses dès qu'elles sont produites et ne laisse rien pour l'investissement qui pourrait l'éliminer.

Les transferts de capitaux et de technologies seront efficaces **si la main d'œuvre est apte à les assimiler aussi bien qu'en Asie du Sud-est.**

I-3. L'élimination de certaines obstacles à la croissance renforce l'analyse libérale du développement

Amartya Sen , prix Nobel d'économie en 1986, prétend que toutes les cultures disposent d'un réel « potentiel économique », mais certaines conditions « classiques » doivent être réunies au Sud comme hier dans les pays capitalistes développés. Il s'agit de rassembler des facteurs institutionnelles de la croissance concernant l'Etat, l'**éducation** et l'échange extérieur. Il faut un Etat fort, un **système éducatif performant** et des frontières ouvertes.

L'effort financier en faveur de l'**éducation** est essentiel. Les sociétés perçoivent les dividendes démographiques des dépenses de **formation** dès que les jeunes arrivent à l'âge actif car ils assimilent rapidement l'**innovation technologique**. La société asiatique donne à la formation du capital humain plus d'importance que nulle part ailleurs dans le Tiers Monde. Partout, le taux de la croissance économique est en corrélation directe avec le montant de l'**investissement éducatif**. En Algérie, malgré d'importantes dépenses financières les résultats sur le plan économique demeurent médiocres comme on le verra au chapitre III.

I.4. Les obstacles pour accéder au développement durable

Le développement durable se définit comme étant la solidarité intergénérationnelles en matière d'utilisation des ressources de la terre (respect de l'environnement, consommation rationnelle des matières premières, etc.).

D'anciens obstacles subsistent et de nouveaux obstacles apparaissent qui s'opposent au développement durable. Le risque existe d'une croissance traumatisante pour les hommes et appauvrissante par la dilapidation des ressources. On doit éviter de reproduire les conditions de l'échec des stratégies de croissance autocentrée qui ont eu de lourdes séquelles économiques et humaines (le gaspillage des ressources matérielles et des efforts individuels et collectifs).

Le bilan de la stratégie de l'industrialisation par la substitution importation (ISI) est plus nuancé. Les entreprises industrielles doivent être restructurées, parfois démantelées, mais elles ne sont pas abandonnées.

Si un Etat autoritaire est plutôt favorable au décollage économique, un Etat solidement appuyé sur les principes démocratiques est indispensable pour promouvoir durablement le développement, affirme Amartya Sen.

Il apparait clairement que le système éducatif constitue un important pilier dans la construction d'une économie développée d'un pays. Dans ce cadre, on observe que l'Algérie a fournis un effort considérable au regard de l'évolution importante des effectifs scolaires et universitaires.

II. Evolution et caractéristiques du système éducatif algérien

Le système éducatif algérien est géré par trois ministères distincts si on ajoute celui de la formation professionnelle.

II.1. L'enseignement scolaire

L'enseignement scolaire relève de la compétence du Ministère de l'Education Nationale. Il est constitué de trois palier, l'enseignement primaire (6- 14 ans), l'enseignement moyen (12 - 16 ans) et l'enseignement secondaire (15 - 21 ans).

Les effectifs de l'enseignement scolaire se caractérise par une augmentation importante et constante au cours des années du fait du taux de croissance démographique (2,15% par an) comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 : Evolution des effectifs scolaires.

Année	primaire	moyen	secondaire
1962 - 1963	77 636	30 790	3 790
1994 - 1995	6 200 037	1 651 510	821 059
Dont filles %	45,39	44,06	49,84
1995- 1996	4 617 728 46,12%	1 691 561 44,40%	853 303 50,44%
1996 - 1997	4 674 497 46,30%	1 762 761 45,61%	855 481 52,54%
2000 - 2001	4 720 950 46,98%	2 015 370 48,06%	975 862 56,15%
2007-2008	3 931 874 47,31%	3 158 117 48,73%	974 746 58,86%
2008 - 2009	3 247 258 47,29%	3 158 117 48,73%	974 736 57,94%
2009 - 2010	3 307 910 47,28%	3 052 523 48,74%	1 171 180 58,85%
2011 - 2012	3, 85 millions 48%	2,9 millions 49%	1,25 million 60%

Source : ONS.

Les augmentations continues des effectifs scolaires ont été accompagnés d'importants coûts financiers en infrastructures pédagogiques et rémunération du personnel d'encadrement. Elles ont été financées chaque année entre 4 à 5% du PNB (y compris le secteur universitaire). C'est le deuxième poste budgétaire après celui de la Défense Nationale.

En effet, pour répondre à ces besoins croissants en éducation, une importante infrastructure a été réalisée par les pouvoirs publics.

Tableau 2 : Evolution de l'infrastructure pédagogique.

Infrastructure scolaire	1997 - 1998	2009 - 2010	20010 - 2011	2011 - 2012
Nombre d'écoles	15 729	17 680	17 790	17 853
Nombre de collèges	3 315	4 784	4 901	5 007
Nombre de lycées	1 218	1 745	1 813	1 870

Source : Ministère de l'Education Nationale.

Etant donné, un accroissement naturel atteignant de près de 840 000 personnes par an , a donné lieu à la création en moyenne de 100 écoles, 70 collèges et 60 lycées par an.

Pour répondre à cette demande en éducation, l'Etat algérien mobilise également un important encadrement pédagogique et administratif.

Tableau 3 : Evolution des effectifs du personnel enseignant.

Année	2009 - 2010	2010 - 2011	2011- 2012
Enseignement primaire	143 041	144 885	146 185
Dont femmes	74 446 (52%)	78 505 (54,2%)	83 820 (57,3%)
Enseignement moyen	1 38559	1 40098	142 132
Dont femmes	81 495 (59%)	83 289 (59,5%)	86 169 (61%)
Enseignement secondaire	69 549	74 550	80 040
Dont femmes	36 528 (52%)	40 246 (54%)	44 418 (55,5%)

Source : M.E.N.

Cette mobilisation des moyens humains et matériels a permis la réalisation des succès suivants aux examens du BEM et du baccalauréat :

Tableau 4 : le taux de réussite aux examens du BEM et baccalauréat.

Année	Nombre de candidats au BEM	Taux de succès au BEM	Nombre de candidats au baccalauréat	Taux de succès au baccalauréat
2005	318 218	41,68%	488 981 (dont ET : 8,2%)	29,58% (ET :42,3%)
2006	dont filles : 57%	dont filles :45,34%	Dont filles : 59,5%	Dont filles : 61,62%
2007	153 462	60,3%	440 106 (dont ET : 8%)	44,64% (ET :52,4%)
2014	dont filles : 51,6%	dont filles 62,11%	Dont filles : 60%	Dont filles : 65%
2015	208 122	43,97%	619 202 (dont ET : 7%)	43,69% (ET :68,4%)
	dont filles 60,5%	dont filles 47,13%	Dont filles : 59,43%	Dont filles 61%
	591 509	59,54%	650 000	45%
	dont filles 61%	dont filles 61%, 53,97%	Dont filles : 62%	Dont filles 69%
	528 839	dont filles 61,53%	853 780	51,36%
	dont filles 65,3%		Dont filles : 63%	Dont filles 70%

Source : élaboré à partir des statistiques du MEN.

Sur la base de ces données , on observe que le système scolaire se caractérise par :

- un progrès remarquable pour assurer l'accès à tous à l'éducation (de plus de 90% en 1962, le taux d'analphabétisme a été réduit à moins de 10%) ;
- l'algérianisation du corps enseignant à 100% ;
- l'élimination de la disparité des sexes en matière éducatif a entraîné

une féminisation accrue du système éducatif à l'exception du cycle primaire qui peut être considéré comme négligeable lorsqu'on sait que le taux de masculinité est 104 garçons pour 100 filles, près de 60% à partir du cycle moyen et secondaire.

- un taux de succès aux examens du BEM et baccalauréat plus élevé chez les filles, soit respectivement 60 et 70% depuis 2015 ; un nombre de candidats à ces examens de 528 839 et 853 780.

- la mixité semble être plus favorable aux filles ;

- l'enseignement technique représente moins de 8% du cycle secondaire ; - le redoublement en 2015 touche 11% des élèves du primaire, 29% des collégiens et 16% des lycéens , et des taux d'abandon respectivement de 2%, 7% et 5% (dont les premières victimes sont les garçons). Les causes de cette contre-performance sont dues au manque de suivi de l'élève durant son parcours scolaire par les parents et à l'environnement social « hostile » au savoir (selon le syndicat des enseignants) ;

- l'insuffisance des moyens financiers et des structures pédagogiques alloués au secteur du fait de la forte croissance démographique (des classes de plus de 40 élèves alors que la norme exige 20 élèves) ;

- le développement des écoles parallèles (les cours de soutien) comme palliatif aux insuffisances de l'enseignement normal. C'est un véritable business où le prix de la séance varie de 300 à 800 dinars selon le cycle, créant une école à deux vitesses par l'accentuation de l'inégalité à l'accès au savoir, une véritable remise en cause de la gratuité;

- 60% du corps enseignant est constitué de femmes (est-ce un atout ou une faiblesse ?) ;

- l'enseignement privé est fondamentalement commerciale, et ne participe en rien à l'amélioration de la qualité, lorsqu'on sait que des lycées ont obtenu des résultats catastrophiques au baccalauréat (parfois aucun candidat reçu), ce qui a donné lieu au retrait de l'agrément par le ministère de l'éducation. Mais les meilleures performances ont été réalisées à l'examen du BEM par le privé, plus de 75% en 2015 (il y a lieu de s'interroger sur les conditions de surveillance).

A la fin du cursus scolaire, les reçus du baccalauréats sont orientés vers l'enseignement supérieur et les autres vers la formation professionnelle mais également une partie des exclus cycle moyen (possédant ou pas le BEM).

II.2. L'enseignement universitaire

Sous la responsabilité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), l'enseignement supérieur est constitué de deux paliers : la graduation et la post-graduation (ou école doctorale).

Par ailleurs, des possibilités de continuation des études sont offertes par l'université de la formation continue (UFC), où l'année universitaire 2011/2012 a vu l'inscription de 21 609 étudiants en prégraduation et 55 459 en graduation. Les candidats de prégraduation en cas de réussite à l'examen spécial portant sur les matières essentielles, peuvent intégrer une filière à l'université en fonction de leurs résultats. L'obtention du diplôme est sanctionnée par des contrôles des connaissances tout au long de la durée de la formation. Les centres de formation de l'UFC sont répartis au niveau de chaque université du territoire national, et sont encadrés par 74 enseignants permanents et par plus de 800 enseignants associés.

Le système universitaire reste largement influencé par le nombre de candidats et le taux de succès global au baccalauréat. En 2015, le taux de succès a été de 51,36% (dont 70% filles) plus élevé que celui de 2014 avec 45% (dont 69% filles) , avec des nombres de candidats respectivement de 833 780 et 650 000 , et à court terme l'objectif est de 70% de reçus (selon le Ministère de l'Education). C'est un objectif de paix social qui peut encore aggraver la qualité de l'enseignement universitaire à notre humble avis.

a) L'évolution des effectifs des étudiants

Le nombre d'étudiants a connu une augmentation croissante au cours du temps, il est passé de 2725 à 1,3 millions de 1963 à 2012, soit respectivement de 7 à plus de 300 000 étudiants pour 100 000

habitants. Cette situation est le fruit de la démocratisation favorisée par la gratuité de l'accès à l'enseignement supérieur et l'existence des œuvres universitaires.

Tableau 5 : Evolution des effectifs de l'enseignement universitaire.

Année universitaire	total	femme	homme
1962-1963	2 725	576	2149
1970-1971	19 291	4 154	15 157
1990-1991	197 560	77 962	119 598
1998-1999	372 647	188 555	184 092
2004-2005	721 833	415 833	306 000
2011-2012	1,3 million (*)	780 000	220 000

Source : MESRS. (*) Effectif comprenant les écoles supérieures.

Ainsi, l'évolution des effectifs universitaires a connu trois phases :

Phase 1 : la période 1963-1969.

Cette période se caractérise par la faiblesse des effectifs universitaires à l'indépendance et au cours des années suivantes, résulte du fait de la discrimination pratiquée par les autorités coloniales vis à vis des algériens.

Phase 2 : la période de planification économique 1970-1989.

A partir de 1970-71, on observe une accélération nette de la population estudiantine, due au fait de l'arrivée des enfants scolarisés dans le primaire (le seul palier qui était plus ou moins ouvert aux autochtones). Cette année coïncide avec la mise en œuvre de la première réforme de l'enseignement supérieur dans le cadre de la stratégie du développement planifié (stratégie des industries industrialisantes). Malgré l'échec de cette stratégie de développement, on observe la poursuite de l'effort de formation dans le cadre des réformes économiques sectorielles (1980/89) portant sur la restructuration, déconcentration, décentralisation, etc.

Phase 3 : la période de la fin de l'économie dirigée 1990-2004.

Avec la chute du mur de Berlin en 1989, marquant la fin de l'économie centralement planifié (effondrement de l'URSS) et le triomphe du modèle libérale, l'Algérie a procédé à des réformes structurelles à l'instar de nombreux autres pays sous l'égide du FMI. Mais étant donné l'importance de l'éducation quelque soit le système économique, les effectifs des étudiants ont continué à progresser quantitativement du fait de la construction de centres universitaires au niveau pratiquement de toutes les wilayas du pays. Cette politique d'offre de formation a engendré un accroissement plus rapide de la courbe des effectifs universitaires féminins que celles des hommes au point de la rencontrer durant l'année 1998-1999 et de la dépasser les années suivantes. Le changement des mentalités des familles algériennes à envoyer leurs filles à l'université (acceptation du retard de l'âge de mariage et en plus le prestige social représenté par l'université) explique en partie, mais pas toute cette évolution.

Phase 4 : la réforme de 2005 : le LMD.

Cette réforme rentre dans le cadre de la mise en œuvre d'un modèle normalisé dans le cadre de la mondialisation (en réalité plus ou moins imposé par les pays occidentaux mais qui tire ses origines des États-Unis). Si ce modèle a fait ses preuves aux États-Unis du fait que ce pays a été bâti par des pionniers (esprit d'entrepreneuriat) : l'essence du modèle. On observe que cette imitation servile a donné des résultats plus ou moins mitigés en Algérie (et dans de nombreux pays du Tiers Monde). Dans ce contexte un bilan décennale (2005-2015) du LMD est programmé par le MESRS à la rentrée universitaire 2015-2016.

Au regard des résultats sur le plan économique, et ce malgré l'explosion des effectifs des étudiants, il apparaît que la logique du système classique demeure pratiquement inchangé dans le fond du fait de la faible participation et implication des étudiants dans l'amélioration des contenus et des méthodes d'enseignement des cours et TD. La relation triangulaire étudiant-administration-enseignant est toujours maintenue.

Pour assurer l'encadrement pédagogique des apprenants un important progrès a été réalisé sur le plan des effectifs, plus de 45 000 enseignants ont été mobilisés dont 20% de rang magistral pour l'année universitaire 2014/2015, soit un accroissement moyen de 7% par an depuis 2009. Pour permettre l'accès à l'université au maximum d'apprenants une importante infrastructure pédagogique a été mise en place par le pays.

Tableau 6 : Evolution de l'infrastructure universitaire (selon le MESRS).

Année	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Universités	35	35	43
Centres universitaires	15	14	7
ENS	3	3	4
ENSET	2	2	2
Ecoles Nationales	14	14	15
Supérieures	4	9	9
Ecoles préparatoires			

Ce progrès remarquable est le résultat de la politique de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur lorsque l'on sait que l'Algérie à la veille de son indépendance ne disposait que de l'université d'Alger et de deux annexes respectivement à Constantine et Oran, et en plus réservées presque exclusivement aux fils de colons (et à quelques naturalisés algériens).

Pour mieux apprécier ce progrès considérable sur le plan quantitatif accomplis par le pays, on observe qu'un pays comme le Maroc ne dispose que de 15 universités pour 350 000 étudiants pour la même période 2011/2012.

b) Comparaison avec d'autres modèles d'enseignement

La comparaison de la répartition des effectifs selon le sexe diffère d'un pays à un autre, mais il semble que l'Algérie en constitue une exception. Les femmes sont-elles devenues plus savantes que les hommes (pour paraphraser Molière).

Tableau 7 : la répartition selon le sexe avec d'autres systèmes d'enseignement en 2012.

pays	Elémentaire		Universitaire	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Algérie	60%	40%	62%	38%
Tunisie	51%	49%	56,4%	
Corée du Sud	46%	54%	43,6%	
			35%	65%

Source : élaboré à partir de sources statistiques diverses.

La mono-rente pour l'Algérie et le mono-service pour la Tunisie (secteur du tourisme) ne semble pas être un facteur de dynamisme économique. C'est-à-dire des atouts de progrès technologique et scientifique, et donc de diversification économique.

c) La répartition des étudiants par discipline universitaire

La répartition comme l'évolution des étudiants selon les disciplines est un indicateur clé de renseignement sur la stratégie de préparation de l'avenir d'un pays. En effet, on observe que sous l'effet de la mondialisation, la géographie du savoir est en train de se redessiner, influençant la stratégie des trois grands acteurs (J-C Victor, p.212, 2015).

Par ailleurs, les pays émergents avancent aussi sur le terrain du savoir et la formation du capital humain mais également en matière de R&D, qui sont considérés désormais comme une richesse. Si la triade (États-Unis, Union européenne et Japon) consent l'effort le plus élevé au monde dans ce domaine, le Brésil, l'Inde, la Chine et la Corée du Sud ont accru leurs investissements au cours de la décennie 2000.

Sur la base des stratégies de la compétitivité, il nous a semblé utile de savoir comment se présente la répartition des étudiants algériens par disciplines.

Tableau 8 : Répartition des étudiants algériens selon la discipline.

Disciplines	1962/63	1969/70	1979/80	1989/90	1999/00	2009/10	2010/11
Sciences	739	2959	16562	85643	11764	200036	231156

exactes Et technologie s	(27%)	(24%)	(29%)	(47,2%)	8 (29%)	(19,3%)	(21,4%)
Sciences de la Nature et de la terre	-	147 (1,2%)	9304 (16,2%)	12714 (7%)	44510 (11%)	8211 (0,8%)	88667 (8,2%)
Sciences médicales (y compris sciences Vétérinaire s)	762 (28%)	3806 (31%)	9205 (16,02%)	28407 (15,6%)	30410 (7,45%)	53847 (5,2%)	57254 (5,3%)
Sciences sociales Et humaines	1224 (45%)	5331 (43,5%)	22374 (39%)	54586 (30%)	21542 7 (53%)	698319 (67,5%)	700868 (65%)
S/Total	2725	12243	57445	18135 0	40799 5	103413	107794 5
Post- graduation	-	156	317	13967	20846	58975	60617
Total	-	12560	12560	19531 7	42884 1	109328 8	113856 2

Source : établi à partir des statistiques du MESRS.

Avec près de 50% des effectifs universitaires à la fin de la stratégie du développement planifié 1969- 1989, les sciences exactes et technologies ne représente plus que 20%, et la première place est accaparée par les sciences sociales avec plus de 65% de l'ensemble (dont plus de 70% est constitué par l'élément féminin). Le plan d'ajustement structurel (P.A.S.)du FMI (1994-1998) n'est pas étranger à cette situation (dissolution, démantèlement d'entreprises jugées non rentables, suppression des subventions, etc.), d'où les débouchés des futurs diplômés des disciplines scientifiques deviennent de plus en plus rares, car la relance industriel n'a pas été au rendez-vous. Conséquence, la valeur ajoutée industrielle qui représentait plus de 12% du PIB à été réduite à 4% depuis le P.A.S.

Par delà les déterminations socio-économiques qui la portent, l'inégale répartition des étudiants par discipline universitaire indique les filières privilégiés par les étudiants, mais également en creux, les secteurs d'activité professionnelle les plus dynamiques d'un pays,

voire, parfois certains choix de politique publique nationale. A l'image de l'exemple Sud-coréen, où le choix de près de 37% des étudiants en faveur des disciplines à fort potentiel technologique (ingénierie, industrie, construction, science) entre en résonance avec les choix d'investissement dans la R&D du pays.

Tableau 9 : Comparaison de la répartition des étudiants par discipline selon le pays.

Discipline	Corée du Sud Année 2007	Algérie Année 2012	Arabie Saoudite Année 2006
Lettres et arts	18,2%	20 %	39,5%
Sciences sociales, commerce, droit	21,9%	40%	16,6%
Science	8,8%	8,2%	20,6%
Ingénierie, industrie, construction	27,8%	21,4%	5,3%
Santé et protection sociale	9,3%	5,3%	6,7%
Autres	14%	5%	11,3%
Effectif total des étudiants	3. 209. 000	1 300 000	636 000
Dont femmes	38%	65% (*)	58%

Source : Rapport de l'UNESCO. 2010. (*) selon nos calculs sur la base des statistiques du MESRS.

Contrairement à la Corée du Sud, les pays du MENA se caractérisent par des effectifs très importants en sciences sociales et des taux de féminisation très élevés, soit plus de 60%, à titre d'exemple les deux pays pétroliers qui sont l'Algérie et la Saoudite. L'impact du progrès technique est bien visible sur la croissance économique en ce qui concerne le PIB (voir p. 16).

II-3. La formation professionnelle

D'importants moyens humains et infrastructurels ont été déployés par le gouvernement algérien pour répondre aux besoins des secteurs économiques en main-d'œuvre qualifiée.

La formation professionnelle actuelle est constituée par quatre types de formation : la formation résidentielle, la formation par apprentissage, la formation en cours du soir et la formation à distance. Ces formations ont été dispensées à plus de 700 000 stagiaires en 2012.

Tableau 10 : Evolution des effectifs en formation professionnelle.

Année	Formation résidentielle	Formation par apprentissage	Formation en cours du soir	Formation à distance	Effectif total
2000	162 025	113 141	14 897	13 501	303 564
2001	187 413	119 144	16 610	10 334	4
2002	185 980	120 165	17 714	14 938	333 501
2003	171 043	120 900	16 636	14 853	1
2004	225 723	170 968	22 922	13 771	338 794
2007	178 052	183 899	21 179	31 505	7
2008	261 365	262 460	25 923	34 204	323 432
2009	261 117	254 416	25 112	41 065	2
					433 384
					414 635
					583 952
					581 710

Source : ONS.

Les types de formation les plus importantes sont la formation résidentielle et la formation par apprentissage, soit respectivement 45% et 44% en référence à l'année 2009.

L'encadrement professoral engagé pour assurer la formation des stagiaires en nombre croissant continue, soit un taux d'accroissement moyen de l'ordre de près de 3% par an.

Il est assuré par deux types de professorat depuis 2007 à la suite de l'extinction du corps des moniteurs.

Tableau 11 : Evolution des effectifs de professeurs.

Année	PSEP	PEP	Moniteurs	ensemble
2000	1540	7762	30	9 332
2001	1380	7740	26	9 146
2002	1520	7783	93	9 336

2003	2678	7891	15	10 584
2004	3003	8065	14	11 082
2007	3559	8170	-	11 729
2008	3697	8443	-	12 140
2009	4213	9107	-	13 320

Source : ONS

Pour répondre à ce besoin en formation professionnelle une importante infrastructure pédagogique a été réalisée au fur et à mesure par le pays. Le nombre de centres de formation a connu une augmentation incessante avec une répartition plus ou moins équitable à travers le territoire national.

Tableau 12 : Evolution des infrastructures d'accueil.

Année	Centres de formation professionnelle	Capacités pédagogiques	Capacités d'internat
2000	517	184 190	29 461
2001	522	188 095	31 354
2002	581	201 215	30 457
2003	600	193 915	33 209
2004	601	196 360	33 350
2007	697	228 455	38 625
2008	743	245 955	41 305
2009	823	270 855	52 355

Source : ONS.

Malgré les progrès remarquable enregistrés sur le plan quantitatif, des insuffisances et des dysfonctionnements ont été observés par rapport aux besoins du marché du travail. C'est ainsi qu'une attention particulière a été accordé au secteur depuis 2012 pour résorber le déficit en main-d'œuvre qualifiée (plombier, électricien, ouvrier agricole spécialisé, etc.). A l'image, par exemple du secteur du bâtiment comme celui de l'agriculture, où on commence à faire appel de plus en plus à des travailleurs subsahariens, et de moins en moins de manière occasionnelle, et cela, en dépit des salaires deux fois supérieurs au SNMG. Le refus de travailler est justifié par la pénibilité.

La mono-rente n'est pas étrangère à cette situation, dans les régions du Sud du pays, tous les jeunes veulent être embauchés par Sonatrach, et ce malgré les offres d'emploi des autres secteurs (agriculture, tourisme, construction, etc.). Pour faire face à cette culture de dévalorisation du travail manuel où tous les jeunes préfèrent être chauffeur ou agent de surveillance (plage, parking, immeuble, administration, etc.), le gouvernement est en train de procéder à la réforme de l'enseignement professionnelle avec le projet de création en 2015 du baccalauréat professionnelle (tout en permettant aux excellents de continuer leurs études à l'université pour préparer un mastère professionnel). Si le projet est bien suivi, il pourra avoir de effets très positifs sur l'économie.

Il est important de s'interroger sur l'impact économique de cette accroissement considérable des effectifs scolaires, de la formation professionnelle et universitaires. C'est-à-dire sur le retour d'investissement du système éducatif (le capital humain) en termes de gains économiques.

III- Impact de la « massification » du système éducatif sur la croissance économique

A l'ère de l'économie globale du fait de la mondialisation, la connaissance devient un facteur fondamental de développement d'un pays. L'investissement qualitatif dans les ressources humaines est devenu incontournable en termes de performances et de compétitivité à l'international.

Pour mesurer en termes de croissance du PIB/tête et de la productivité totale des facteurs (PTF), les experts du FMI utilisent généralement la fonction de Cobb-Douglass.

III-1. Qu'est ce que la fonction de Cobb-Douglass ?

Une fonction de production établit, sous forme la plus générale, une relation entre la quantité obtenue et les quantités des différents services producteurs. C'est-à-dire, elle est une relation entre les extrants (output) et les intrants (input).

On se réfère à l'expression « fonction du type Cobb-Douglas » pour désigner des fonctions homogènes (celle-ci est de degré 1).

L'expression la plus générale de cette fonction est :

$$P = b \cdot L^k \cdot C^j$$

avec P = production ; L = les apports du travail et C = les apports en capital où b, k et j sont des constantes. Mais, les auteurs avaient imposé une condition supplémentaire de linéarité et affirme que la somme des exposants (k + j) étant égale à l'unité : dans ce cas, l'expression mathématique de la relation est du type :

$$P = b \cdot L^k \cdot C^{1-k}$$

Cependant, l'intérêt des travaux du professeur Douglas réside autant dans l'effort entrepris pour calculer les coefficients de la fonction pour une économie concrète que dans la mise au point d'un type particulier de fonction, conforme aux théories économiques généralement admises (René FRUIT, p. 187).

C'est dans un article de l'*Américain economic review* de 1928 que Charles W. Cobb (économiste) et Paul H. Douglas (mathématicien) , tous deux professeurs à l'université de Chicago, qu'ils publient les premiers résultats de leurs travaux.

Selon P.H. Douglas, ce sont les progrès réalisés dans le domaine de l'*information statistique*, et en particulier dans la *mesure de la production physique des industries de transformation*, qui lui ont suggéré cet essai pour mesurer les variations de capital et du travail utilisés à la production des biens (René FRUIT, p. 189).

L'abandon de l'hypothèse de la linéarité ($k + j \neq 1$) permet d'envisager, soit des rendements décroissants ($k + j < 1$), soit des rendements croissants ($k + j > 1$). En effet, si $k + j = m \neq 1$, cela implique que l'on multiplie chaque facteur par une constante λ^m . or, si $m > 1$, la production augmentera plus que proportionnellement à l'augmentation des facteurs, et ce sera l'inverse si $m < 1$ (selon David Durand, idem).

Malgré les critiques, le Professeur Douglas n'a pas abandonné l'hypothèse de linéarité. Cependant, depuis des méthodes d'ajustement ont été apportées par des auteurs pour améliorer la pertinence de cette fonction.

C'est ainsi qu'en modélisation économique, on utilise fréquemment la fonction particulière suivante :

$$Y = C. K^\alpha . L^{1-\alpha}$$

Dans ce cas particulier (où la somme des coefficients est égale à 1), les rendements d'échelle sont constants (fonction homogène de degré 1), ce qui signifie que le niveau des intrants est augmenté d'un certain pourcentage, celui des extrants le sera d'autant.

Le modèle de la fonction de Cobb-Douglas proposé et utilisé par les experts du FMI est dans son ensemble plus élaboré. On suppose que le processus de production (Y_t) est caractérisé par une Cobb-Douglas classique qui utilise le stock du capital physique (K_t), le stock du capital humain par travailleur (h_t), et la main d'œuvre utilisée (L_t) ainsi que la productivité totale des facteurs (PTF).

$$\text{Soit } Y_t = A_t K_t^\alpha . (h_t L_t)^{1-\alpha}$$

Où α désigne l'élasticité de la production relativement au capital physique, et t désigne l'année. Dans ces calculs, le FMI suppose des valeurs d'élasticité de la production du capital et de la main d'œuvre 0,5 chacune.

L'utilisation des valeurs plus usuelles de 0,33 pour le capital et de 0,67 pour la main d'œuvre donnerait une valeur très élevée de la contribution du capital humain et une croissance plus négative.

En ce qui concerne l'Algérie, le FMI a utilisé un cadre classique de décomposition de la croissance pour mesurer la contribution respective de la croissance des facteurs de production et de productivité totale des facteurs (PTF).

Les résultats donnent à penser que l'accumulation des facteurs a constitué la principale source de croissance du PIB algérien entre 1981 et 2005, tandis que la PTF affichait une croissance négative.

Toutefois, il convient de regarder ces résultats avec prudence. La PTF est calculé sous forme de résidu ; elle risque ainsi non seulement de capter les effets de changement technique, mais également ceux d'autres facteurs, à moins que les effets de ces derniers sur la hausse des facteurs de production ne soient déjà pris en compte, note le rapport du FMI.

Dans leur analyse, les auteurs du rapport du FMI 2006, se sont appuyés sur la mesure du capital humain pour expliquer à la fois le taux de croissance du PIB par tête et le taux de croissance totale des facteurs (PTF) y compris le taux de scolarisation.

Tableau 13 : la décomposition du taux de croissance du PIB, 1981 - 2005.

	1981 - 2005	1981 -85	1986 -94	1995 - 2001	2002 - 2005
Croissance du PIB réel (en %)	2,8	5,2	0,0	3,1	5,5
Taux de croissance des facteurs (en pourcentages)					
Capital	2,8	6,8	2,1	1,2	2,3
Main-d'œuvre	4,1	4,3	3,5	3,6	6,5
Capital humain	9,6	11,3	9,7	7,8	10,6
Contributions (points en pourcentage)					
Capital	1,4	3,4	1,1	0,6	1,2
Main-d'œuvre	1,0	1,1	0,9	0,9	1,6
Capital humain	2,4	2,8	2,4	2,0	2,7
PTF	-2,1	-2,0	-4,3	-0,3	0,1

Source : Rapport FMI 2006, Algérie : sources de croissance, 1981 - 2005.

Le taux de croissance de la PTF a été négatif, ce qui signifie que la croissance économique en Algérie résulte davantage d'une accumulation des facteurs de production que celui du progrès technique. Il est bien évident qu'un tel résultat pose le problème de l'efficacité et de la rentabilité de l'investissement éducatif qui doit être en principe un facteur d'accroissement de richesse comme c'est le cas dans les pays développés.

Plusieurs études ont démontré que le capital humain, qu'il soit mesuré par la durée de scolarité, le taux de scolarisation ou l'espérance de vie, compte parmi les facteurs importants de la croissance économique (Barro, 2001, selon le rapport FMI), risque de conduire à une sous-estimation de la contribution de la PTF à la croissance.

Toutefois, il est bien évident qu'il existe une liaison étroite entre le niveau de qualité d'éducation et le développement économique comme cela a été évoqué au chapitre I. Par exemple, une hausse de 10% du taux d'inscription à l'école secondaire entrainera une augmentation du taux de croissance de 0,4%, que dire d'une bonne formation des ouvriers accompagnée d'un excellent encadrement d'ingénieurs (université).

Pour le FMI, à cause de l'insuffisance des données, il n'a pas été possible de procéder à une analyse séparée de la PTF pour le secteur des hydrocarbures. Il est bien évident dans une économie de rente (96/98% d'exportations de pétrole) non diversifiée, la mesure de l'impact du système éducatif où l'énorme masse des diplômés de l'université sont recrutés par la fonction publique ou au chômage. Cependant, la décision de la suppression du recrutement par l'administration publique durant 5 ans à compter de 2015 va-t-elle développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes dans le cadre de l'ANSEJ, le véritable tremplin de la préparation de l'étape après pétrole (épuisement prévu en 2030, selon le Premier Ministre Sellal) ? Nous pensons que l'avenir de l'économie algérienne dépend de la réussite de ce challenge inévitable imposé au système éducatif, la seule voie de sortie de la dépendance multiforme du pays. C'est-à-dire un système éducatif orienté vers la compétence, l'innovation, la créativité et la non-assistance.

En effet, l'université doit être dans ce contexte le vivier de la création d'entreprises dans le cadre des projets de mémoire ou de doctorat de fin de formation en collaboration avec l'ANSEJ et les entreprises publiques ou privées, comme cela se fait dans les pays développés.

III- 2. Comparaison du PIB des pays du Maghreb et Sud-coréen (en milliards de dollars).

Avec une population de 48,3 millions d'habitants et une superficie de 99 000 km² qui représentent respectivement 60% et 3% des pays du Maghreb réunis, la Corée du sud a un PIB le quadruple de celui de l'ensemble des trois pays.

Tableau 14 : Comparaisons des PIB et des autres facteurs économiques en 2012.

Pays	PIB	Superficie 10 ³ km ²	Population en 10 ⁶ habitants	Densité habitant/k m ²	Taux d'alphabétisation en %
Algérie		2320	38	0,06 (Nord : 110)	82
Maroc	209	710			70
Tunisie		164	32,6	46	
Maghreb	96	3240		66	81,8
b		99	10,8	25	78
Corée	45			488	98
S.			81,4		
	350				
	134		48,3		
	2				

Source : l'auteur.

La puissance économique de la Corée du sud (base industrielle et stratégie d'exportation concurrentielle et compétitive) repose sur la qualité de formation de la ressource humaine incontestablement car ce pays est très pauvre en ressources naturelles.

Pour raffermir encore davantage sa compétitivité à l'international, ce dragon asiatique a mis en place une stratégie éducative à long terme (2010-2030) reposant fondamentalement sur les secteurs clés suivants :

- la santé (car la performance est conditionnée par des travailleurs en bonne santé) ;
- la formation professionnelle (car un produit de meilleur qualité/prix suppose du début jusqu'à la fin du

processus de production d'excellents ouvriers);

- la recherche-développement (car l'innovation est un très important facteur de compétitivité)

Il est intéressant de s'interroger sur la compétitivité du système éducatif algérien à l'international en examinant la structures des échanges extérieurs du pays.

III- 3. Les échanges extérieurs reflète de compétitivité et de performance de la qualité de formation de la ressource humaine.

Le commerce extérieur d'un pays est le reflet de ses forces et faiblesses économiques. C'est un indicateur important de mesure de succès ou d'échec du facteur éducatif sur le système productif.

Tableau 15 : La structure du commerce extérieur de l'Algérie.

Groupes de marchandises	Exportation %	Importation %
Alimentation	0,5	20,8
Energies et lubrifiants	97,2	2,5
Produits bruts et demi- produits	2,2	26,2
Biens d'équipement	0	39,2
Biens de consommation	0	11,0

Source : statistiques de l'année 2011, selon l'ONS.

La balance commerciale de l'Algérie se caractérise par une asymétrie de la structure des échanges qui s'aggrave de plus en plus au fil du temps par :

- une mono-exportation des hydrocarbures (96/98%) ;
- un déficit alimentaire croissant (plus de 60% des besoins du pays) ;
- et un échec du processus d'industrialisation du fait de l'absence d'exportation de biens manufacturés ou industriels.

A titre d'exemple, en 1969, l'Algérie produisait respectivement 3,5% d'agrumes (septième exportateur mondial), 4,5% de dattes (troisième exportateur mondial) et 2,6% d'olives de la production mondiale. Les

hydrocarbures ne représentaient que 30% des exportations totales du pays.

Il est tout à fait logique de s'interroger sur l'impact économique du système éducatif qui a coûté et qui coûtera encore des milliards de dollars au pays par rapport à certains pays largement moins favorisés à leur indépendance que l'Algérie, comme la Corée du sud ou l'Inde, et qui ont réussi leur décollage économique. La PTF négative n'est pas étrangère à cette situation. C'est un système éducatif orienté vers la pensée unique qui a favorisé le développement de la culture de la ressource unique (les hydrocarbures).

III- 4. Formation standard ou spécifique et territorialisée ?

Sous la pression de la mondialisation et des changements technologiques, de nombreux pays émergents procèdent à des adaptations et à des réformes de l'enseignement, en privilégiant les savoirs spécialisés à l'enseignement général ou standard, notamment lorsqu'il s'agit de la formation professionnelle et universitaire. A l'image de l'exemple de l'Inde, où des études sont réalisées sur les besoins en compétences à court et long termes dans divers secteurs ainsi que des évaluations et des prévisions concernant la demande et les pénuries de compétences.

Ces méthodes innovantes d'enseignement ont permis à l'Inde de devenir un important leader en informatique (en particulier les logiciels) contrairement à l'Algérie où la filière des mathématiques dans les lycées est en régression constante. Il est important de le signaler que lors de la participation des pays arabes à l'enquête TIMSS sur les mathématiques aux sessions de 1999 et 2007, destinée aux élèves de 8 ans, les scores obtenus ont été parmi les plus médiocres. La moyenne des pays du MENA en 2007 s'établit à 389, contre une moyenne internationale de 451. Le « rapport 2013 » sur la compétitivité mondiale révèle que les pays arabes n'ont enregistré aucun progrès, sur 148 pays l'Algérie occupe la 131^e place, et l'Egypte le dernier rang.

De manière générale, on définit la qualité d'un système éducatif comme son aptitude à s'assurer que les élèves acquièrent les compétences cognitives (comme la lecture, l'écriture et le calcul), de résolution de problèmes et de pensée critique mais aussi tout ce que leur servira dans la vie pour être des citoyens responsables et des acteurs économiques productifs (Raja Kamal, Tom Palmer, 2009).

Claudice Goldin et Lawrence Katz de l'université de Harvard ont montré que le retour sur investissement en éducation est énorme. *L'investissement en Inde dans l'éducation a tiré des millions d'individus de la pauvreté à travers une impressionnante croissance économique. Le résultat de cette éducation orientée vers la compétence et la pensée critique a été la croissance des secteurs de haute technologie, une perspective que l'on imaginait pas il y a quelques années à peine* (idem).

Il est bien évident que si l'alchimie a échoué, cela n'est pas dû à l'insuffisance de moyens financiers, humains et matériels mais principalement au modèle d'enseignement centré davantage sur la mémorisation que sur la pensée critique. Un tel modèle est incapable de former des diplômés plus *inspirés en termes managériales et entrepreneuriales, des futurs citoyens créateurs de richesse.*

En effet, si nous examinons de près le programme algérien de formation du cycle scolaire, on observe que le volume horaire réservé aux matières de mémorisation ou d'apprentissage par cœur ou machinal représente plus de 50% du volume hebdomadaire en classe. Dans cette situation, que reste-t-il à l'élève comme temps pour se consacrer aux matières de réflexion comme les études de textes et les mathématiques. C'est un élément important (parmi d'autres) d'explication du manque de dynamisme de l'économie algérienne.

En Algérie, les prévisions relatives au marché du travail ne s'appuient le plus souvent que sur des données quantitatives (données comptables, les consommables, montants des investissements, etc.) au regard des enquêtes réalisées aussi bien des entreprises qu'au niveau des ménages sur les besoins en compétence.

Le système LMD, un modèle d'offre de formation conçu dans le but de mettre en adéquation les besoins en compétences de l'environnement et l'enseignement universitaire, à notre avis ne peut réussir si les conditions suivantes ne sont pas réunies :

- une stratégie de communication pertinente sur les objectifs du LMD au niveau des apprenants et de leurs futurs employeurs afin d'apporter les améliorations nécessaires ;
- une stratégie sectorielle de développement permettant d'atteindre des compétences nécessaires à l'exercice du métier ;
- revoir la relation université-environnement par la création de partenariat (problématique des contenus de stage : acquisition du savoir-faire) ;
- réformer la conception de la formation en privilégiant l'aspect entrepreneurial : le futur diplômé doit être un développeur de projet (faire reculer la culture de l'assistanat et son corollaire la rente, et développer la culture de création de richesses) ;
- mettre progressivement fin à la culture de l'Etat-employeur (réduction de la bureaucratisation de l'administration), promouvoir le rôle de l'Etat en qualité d'accompagnateur de projets pertinents par les facilités de crédits, d'acquisitions d'équipements, etc.
- décentraliser et territorialiser les savoirs : promouvoir des compétences locales et régionales afin de réduire la pression sur le tertiaire (et encourager les investissements productifs).

Conclusion :

Le système éducatif algérien se caractérise par une augmentation très remarquable des effectifs du fait de la démocratisation de l'accès à l'instruction publique, avec 8,6 millions au niveau scolaire et 1,3 millions d'étudiants universitaires, avec une domination accrue de l'élément féminin avec 65% de l'ensemble des candidats et près de 70% de reçues en 2015 au baccalauréat. Si cette tendance se poursuit dans l'avenir, elle va créer probablement de graves déséquilibres sur le plan économique et social.

L'impact de ce système éducatif sur la croissance économique est marginal à cause d'une productivité totale des facteurs négative selon

le rapport du FMI. Il faut revoir la relation du système éducatif et son environnement économique et social. L'entreprise qu'elle soit privée ou publique doit s'impliquer dans le processus de formation. Elle doit participer à la formation de ses futurs employés, ouvriers et cadres.

L'Algérie doit réussir à faire démarrer le moteur de son développement en diversifiant son économie, et sortir de l'impasse de la dépendance des hydrocarbures. On doit préparer l'étape après pétrole du fait de la fin de la révolution de l'énergie fossile (épuisement des réserves à l'échelle mondiale) et de s'intégrer dans la troisième révolution industrielle où le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde (Jeremy Rifkin, 2014).

Une stratégie d'amélioration de la qualité du système éducatif doit être mise en œuvre au niveau de tous les paliers de l'enseignement (scolaire, universitaire et professionnelle) comme cela se fait en Inde et en Corée du sud, en rompant avec le système d'enseignement standard en introduisant des savoirs territorialisés selon les spécificités économiques de chaque région s'appuyant sur des méthodes adaptées encourageant le développement de l'initiative et la créativité (la condition indispensable pour favoriser l'entrepreneuriat, le seul moyen de création de richesses et de rupture avec la rente).

Dans ce contexte, l'Etat doit donner la priorité aux savoir et savoir-faire et non pas au chant et à la danse, en accordant de meilleures rémunérations aux professeurs et pédagogues, ce qui permettra d'éradiquer le fléau des cours particuliers, et réduire le pouvoir du lobby syndical (c'est-à-dire l'élimination de la multiplication insensée des grèves).

Enfin, on peut ajouter que pour réformer un système éducatif on doit informer, et informer pour transformer, et transformer ne signifie pas déformer, car en aucun cas les dialectes vont constituer un vecteur de développement. Et, pourtant nous avons révélé au cours de cette modeste étude que les résultats mitigés du système éducatif en termes de performances économiques est le produit de l'inefficacité de son

mode de gouvernance comparativement aux pays du sud-est asiatique et de l'Inde qui ont réussi leur décollage économique.

Références bibliographiques

BARROERO Denis (2004), *Histoire du système éducatif français de 1960 à 2000*, PDF.

FRUIT René (1962), *la fonction de production de Cobb-Douglas*, Revue économique. Volume 13, n°2 pp. 186-236.

GAUTHIER Pierre-Louis (2002), *L'éducation en Corée du sud, laboratoire du néo-libéralisme*, Revue international d'éducation de Sèvres, France.

HARRIBEY Jean-Marie (2001), *La fonction de production dans l'analyse néo-classique*.

KATEB Kamel (2005), « *Ecole, population et société en Algérie* », *L'Harmattan*, Paris.

KATEB Kamel (2006), « *les aléas de la démographie dans la démocratisation de l'enseignement en Algérie*, INED, France.

KAMAL Raja, PALMER Tom (2009), *Education dans le monde arabe : A quand la réforme ?*, Atlas economic Research, Fondation London.

KEMPF Hervé (2013), *Fin de l'occident, naissance du monde*, Editions du Seuil, France.

LAGUERRE Maxime (2005), *Un autre regard sur l'éducation*, PDF , France.

LACOSTE Yves (1965), « *Géographie du sous-développement*, PUF, France.

LOUAT André (1999), *Le sous-développement. Stratégies et résultats*, Ellipses, France.

MAURIN Jean-Christophe, MELONIO Thomas (2011), *Formation et emploi au Maroc : Etat des lieux et recommandation*, AFD, France.

MOURSHEDA Mona, BARBER Michael (2007), *Les clés du succès des systèmes scolaires les plus performants*, Editions McKinsey & Compagny.

RIFKIN Jeremy (2013), *La troisième révolution industrielle*, Editions Babel, France.

VICTOR Jean-Christophe, *Le dessous des cartes, itinéraires géopolitiques*, Arte Editions.

KINOKUR Annie (2008), *Les nouveaux enjeux de la mesure de la qualité en éducation*, Revue inDirect , n° 12, Bruxelles.

Rapport FMI (2006), *Algérie : les sources de croissance*, Washington.

Rapport MEN (2008), *Algérie : loi orientation éducation année 2008*. PDF.

Rapport ONEP (2002), *Analyse du système éducatif tunisien*. Revue

Jeune Afrique (2014), *Monde arabe, l'école des cancrés*.

Journal HORIZON (26/07/2015), *Les chantiers du sud-ouest à la recherche de main-d'œuvre*.

Site internet du Ministère de l'Éducation Nationale

Site internet du MESRS

Site internet de l'Office National des Statistiques (ONS).